

## **Le colloque «Perspectives d'avenir en traduction»**

Les 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre derniers, le colloque «Perspectives d'avenir en traduction» a réuni au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) un certain nombre d'universitaires et de praticiens de diverses provinces canadiennes ainsi que de l'étranger. Il s'agissait de mesurer, à l'occasion des interventions et des discussions, le chemin parcouru, tant en traductologie qu'en pédagogie de la traduction, depuis 1984, date de la création de l'École de traduction du CUSB. De ce bilan, et à partir des données nouvelles auxquelles doit faire face la profession – Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), Union européenne, ouverture des marchés vers l'Asie –, devaient jaillir les perspectives d'avenir de la traduction. Quels points ont donc été abordés pendant le colloque et quelles sont les perspectives d'avenir de la profession?

Danica Seleskovitch, invitée d'honneur du colloque, a présenté, en partant de l'histoire de l'interprétation, où se situait l'empirisme du métier et quelles places occupaient de nos jours la recherche et la pédagogie. L'interprétation, née d'une pratique issue du besoin de communiquer entre les peuples, a appris de ses erreurs: les chercheurs, en notant celles-ci au fil des pratiques, ont pu théoriser sur le processus cognitif de la traduction et jeter ainsi les bases d'une pédagogie susceptible de former des élèves «meilleurs» que leurs maîtres. C'est dire que, dans ce domaine, toutes les activités sont solidaires les unes des autres et visent à l'amélioration générale de la performance des traducteurs et des interprètes.

Les interventions des conférenciers avaient précisément été regroupées autour de ces trois volets: la recherche, la pédagogie et l'exercice des métiers de la traduction et de l'interprétation. L'atelier sur la recherche, présidé par Rosmarin

Heidenreich, proposait un menu aussi varié que peut l'être la pratique de la traduction: Annie Brisset, fondatrice et première directrice des programmes du CUSB, a tout d'abord présenté, avec Jacques Ladouceur du Centre international de recherches en langues appliquées (CIRAL), leurs recherches qui visent à l'élaboration d'un logiciel bilingue d'extraction du sens, logiciel capable d'une part de placer des textes sur deux colonnes, l'une pour l'anglais et l'autre pour le français, et d'autre part de retrouver des phrases de sens approché situées à des endroits différents de ces textes. La deuxième communication, présentée par Sherry Simon de l'Université Concordia, portait sur le rôle que la traduction pouvait jouer pour surmonter les barrières culturelles. Puis Terry Janzen, professeur d'interprétation en *American Sign Language* (ASL) au *Red River Community College* de Winnipeg, a mis en lumière les rapports que l'on pouvait établir entre la syntaxe de la langue des signes et celle de certaines langues parlées comme, par exemple, le mandarin. Ce point a été une véritable découverte pour bien des traducteurs ou interprètes de langues parlées, notamment du fait que les deux types d'interprétations (français-anglais et anglais-ASL) se faisaient en relais, les interprètes en ASL travaillant à partir de l'interprétation vers l'anglais. Ceci a *de visu* fait tomber le mythe encore trop fréquent selon lequel seules les langues parlées pourraient parvenir à un degré élevé d'abstraction. En effet, compte tenu du contenu parfois très abstrait de certaines communications, il est apparu de façon évidente que l'ASL disposait de moyens d'expression aussi précis que les langues parlées.

Ensuite, Patricia Claxton a présenté avec beaucoup d'humour quels étaient les aléas de la traduction au cinéma, l'humour ne cachant pas la difficulté de ce type de traduction qui doit prendre en compte non seulement le sens mais aussi le temps de parole, le mouvement des lèvres, le registre de langage, les régionalismes et la couleur locale, etc. Ainsi, du cinéma (art audio-visuel) à la langue des signes, nécessairement visuelle, en passant par les barrières culturelles, plutôt d'ordre socio-psychologique, et par l'informatique, carrément technique, le volet «recherche» a donné un avant-goût aux participants des domaines que pouvait couvrir la traductologie. Les interventions ont de plus montré jusqu'à quel point la recherche s'intègre à la pratique, la philosophie (idéalisme du

rapprochement des peuples, humanisme, internationalisme, etc.) au quotidien du traducteur et combien la traduction est une activité pluridisciplinaire.

Le volet «pédagogie de la traduction», présidé par Annie Brisset, a lui aussi offert matière à de nombreuses réflexions: Egan Valentine, de l'Université de Montréal, a présenté les grandes lignes qui sous-tendent l'organisation des études de traduction au Canada. Là encore, les choix se fondent sur des considérations philosophiques: quelle est la place de la culture, de la littérature, de l'apprentissage des techniques propres à la traduction dans un programme de quatre ans? Quel sera le rôle du traducteur que l'on forme dans la société où il exercera son métier? Peut-on tout enseigner? Certains domaines ne sont-ils pas du ressort de l'individu: talent? sens des langues? don naturel? En dépit de grandes similitudes en ce qui concerne l'enseignement des techniques, la philosophie des programmes peut donc être assez différente d'une école à l'autre. Denise Merkle, de l'Université Laurentienne, a montré par ailleurs que, si la littérature était essentielle dans un programme de traduction pour sensibiliser les futurs traducteurs à l'histoire et à la culture, un cours de traduction littéraire serait également un atout dans d'autres programmes car il contribuerait à sensibiliser les étudiants de tous domaines à la présence, dans la langue, de référents culturels ou historiques dont ils ne sont pas nécessairement conscients. L'apprentissage de la traduction peut donc servir à deux fins: la formation professionnelle et la formation générale de «l'honnête homme» tel que Montaigne le concevait. Quant à l'apprentissage des techniques, il n'est possible que si l'on dispose d'outils fondés sur des recherches rigoureuses. Ginette Demers, de l'Université Laval, a montré que même des auteurs aussi importants dans l'histoire de la traductologie que Jean-Paul Vinay et Jean Darbelnet, auteurs du fameux *Stylistique comparée du français et de l'anglais*, avaient parfois avancé des affirmations que des recherches ultérieures, fondées sur l'analyse statistique de données, avaient infirmées. Ginette Demers a ainsi montré quel parti les pédagogues de la traduction pouvaient tirer de la recherche statistique à partir de corpus bilingues, particulièrement au sein de domaines bien définis comme, par exemple, le domaine scientifique.

Enfin, pour clore ce volet, Margareta Bowen a présenté deux communications qui portaient toutes deux sur une

innovation de la pédagogie de la traduction: la création et l'utilisation d'un didacticiel de la traduction, *Geronimo*. Ce didacticiel est en effet le premier à voir le jour dans le domaine de la traduction: il en enseigne les principes de base tout en offrant à l'étudiant des occasions de perfectionnement au moyen d'exercices de traduction de l'espagnol à l'anglais. La communication de David Bowen et Margareta Bowen expliquait la place que ce didacticiel occupait dans les programmes offerts à la *Georgetown University* de Washington. Quant à la communication de Patrick Lafferty, elle soulevait quelques-uns des problèmes techniques posés par la programmation d'un tel logiciel.

Le troisième volet, présidé par Charles Leblanc, président de l'Association des traducteurs et des interprètes du Manitoba, portait cette fois uniquement et spécifiquement sur l'exercice des métiers de traducteur et d'interprète. Là encore, l'informatique se devait de jouer un rôle. En effet, l'ordinateur est partout présent dans la vie du traducteur: comme outil de recherche terminologique ou documentaire, pour le traitement de texte ou la gestion, etc.; mais il est aussi présent comme objet d'études, les manuels, logiciels, guides d'utilisation, etc. devant tous être traduits à l'intention des utilisateurs dont la langue diffère de celle du concepteur. Benoît Thouin a illustré avec beaucoup d'humour les péripéties du traducteur confronté à l'adaptation de logiciels. Par ailleurs, l'interprétation communautaire, telle qu'elle se pratique encore trop souvent au Canada, c'est-à-dire bénévolement, au hasard des besoins de la communauté et de la bonne volonté de ses membres bilingues, a été portée à l'attention des participants par Helena Debevc-Moroz de l'Université Laurentienne. Le problème de la formation de ces interprètes, qui exercent leur métier le plus souvent dans des combinaisons de langues autres que l'anglais et le français, a été soulevé, de même que leur reconnaissance sociale et leur importance pour l'intégration des néo-Canadiens, particulièrement à la lumière des instructions données par la Cour suprême du Canada à ce sujet. Le Canada n'apparaît donc plus comme un pays où les deux langues officielles suffisent à l'exercice du métier de traducteur ou d'interprète: d'autres langues s'ajoutent, soit par l'arrivée d'immigrants ne connaissant aucune des langues officielles, soit par la reconnaissance des droits d'autres groupes, les malentendants par exemple, mais aussi d'autres communautés linguistiques,

telles que les communautés autochtones du Canada. De plus, des accords internationaux comme l'ALÉNA font de la communication multilingue une nouvelle réalité de la vie du traducteur canadien.

Au Mexique de même, où le français acquiert une nouvelle importance. Naír María Anaya-Ferreira, professeur à l'*Universidad Nacional Autónoma de México* et membre fondateur de l'*Asociación de Traductores Profesionales*, seule association mexicaine reconnue par la Fédération internationale des traducteurs (FIT), a passé en revue les programmes de formation existants et les particularités de l'exercice du métier dans ce pays. Comme au Canada, la demande a grandement augmenté, souvent dans les langues internationales mais aussi dans des langues autochtones, locales. Enfin, Barbara Stork, responsable de la section allemande du Conseil des ministres de l'Union européenne, a présenté la vie quotidienne des traducteurs européens, véritable image d'une Babel réussie. La raison de la création de cette Tour de Babel: la stricte égalité politique entre les pays, qu'ils soient grands ou petits, autrement dit le refus d'attribuer à un pays ou à un groupe linguistique particulier une primauté sur les autres. Les conséquences en sont bien sûr une masse considérable de documents à traduire actuellement en neuf langues, bientôt peut-être en treize langues, ce qui a bien des effets sur la formation des traducteurs européens qui doivent apprendre des langues réputées «rares» comme le danois ou le grec moderne, ainsi que sur la quantité de travail qui s'offre aux traducteurs et aux interprètes, même si l'informatique offre là aussi sa contribution. Ces présentations, de même que la table ronde qui y a fait suite, présidée par Guy Jourdain, ont donc mis en lumière l'importance du multilinguisme pour la formation des traducteurs, en Europe surtout mais aussi en Amérique du Nord. Dans le contexte économique et commercial de la fin du XX<sup>e</sup> siècle, contexte centré sur la mondialisation des échanges, le multilinguisme et la traduction semblent connaître une expansion considérable.

Le Colloque «Perspectives d'avenir en traduction» a réuni un grand nombre de participants (104 exactement) provenant de divers milieux. Environ 36 % des participants provenaient des bureaux de traduction de Winnipeg ou du Manitoba, 34 % étaient des professeurs d'université et 25 % étaient des étudiants. Il faut signaler la présence, parmi les participants, de

Paul Saint-Pierre, qui est l'actuel président de l'Association canadienne des écoles de traduction, et de Réal Paquette, qui a été directeur de l'École de traduction du CUSB pendant plusieurs années. Les autres participants étaient soit des traducteurs d'autres provinces soit des membres de la communauté francophone du Manitoba (professeurs, journalistes). Le colloque visait à mesurer les implications de ce nouveau contexte sur la recherche, l'enseignement et la formation professionnelle, de même que sur l'exercice des métiers de la traduction. Il a, semble-t-il, bien cerné, d'une part, l'énorme marché créé par la mondialisation des échanges et la reconnaissance des droits individuels ou nationaux; et d'autre part, la responsabilité qui incombe aux formateurs d'élargir l'éventail de leurs formations. Au Canada, cela signifie sans doute intégrer de nouvelles langues internationales, des langues autochtones ou gestuelles; créer des programmes de formation à l'intention des interprètes communautaires; favoriser les programmes d'échanges et les séjours linguistiques pour les étudiants par le biais de collaborations interuniversitaires; faire une place de choix à l'investissement informatique, tant matériel que logiciel, mais aussi, et peut-être surtout, prendre place sur l'autoroute électronique qui donnera aux traducteurs canadiens l'accès qu'ils méritent au marché international. Voilà donc quelques-uns des matériaux dont nous devons nous servir pour construire l'avenir de notre profession...

Marie-Christine Aubin  
Collège universitaire de Saint-Boniface